



EUROPEAN UNION

OSCE Permanent Council Nr 1039 Vienna, 12 February 2015

Déclaration de l'Union européenne sur la situation dans le Haut-Karabagh

L'Union européenne est vivement préoccupée par les incidents armés les plus récents qui ont fait des victimes le long de la ligne de contact au Haut-Karabagh ainsi que de la frontière d'Etat entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, y compris parmi les populations civiles.

Nous remercions le Secrétariat des informations fournies au Conseil permanent sur la dégradation de la situation sur le terrain dans le conflit au Haut-Karabagh. Nous remercions également le représentant personnel de la Présidence en exercice, l'ambassadeur Kasprzyk, et son équipe pour les rapports précis sur les incidents qui ont lieu eu lieu sur la ligne de contact ces dernières semaines.

Nous condamnons tout usage de la force et appelons les parties concernées à éviter toute action qui serait de nature à alimenter les tensions. Comme l'a souligné le représentant spécial de l'UE à l'occasion de sa visite dans la région, le respect immédiat du cessez-le-feu et le non usage de la force sont essentiels pour que les efforts visant à un règlement pacifique du conflit puissent aboutir.

Nous saluons les initiatives que les co-présidents du Groupe de Minsk ont prises très rapidement pour réduire les tensions et favoriser la reprise du dialogue en se rendant à Cracovie le 27 janvier pour rencontrer M. Elmar Mammadyarov, ministre des affaires étrangères d'Azerbaïdjan, et le 5 février à Munich où des entretiens ont pu avoir lieu avec M. Edward Nalbandian, ministre des affaires étrangères de l'Arménie. Nous les remercions pour les déclarations faites à ces occasions, que nous appuyons pleinement. Dans ce contexte nous saluons également la déclaration du Président en exercice et des co-présidents du Groupe de Minsk à Munich le 7 février.

Nous réitérons notre plein soutien à la médiation conduite par les co-présidents du Groupe de Minsk.

L'ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, l'Islande+ et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; le Liechtenstein, pays de l'AELE membre de l'Espace économique européen; ainsi que Monaco et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

+ L'Islande continue à être membre de l'AELE et de l'Espace économique européen.